

ascodocpsy

réseau documentaire en santé mentale



SISM 2022

"POUR MA SANTÉ MENTALE, AGISSONS POUR NOTRE ENVIRONNEMENT"

Le logement

Généralités	p. 1
Accompagnement au logement	p. 3
Logement et rétablissement	p. 5
Logement et maladie psychique	p. 10
Le programme « Un chez soi d'abord »	p. 12



Généralités



Les ressources résidentielles en santé mentale s'inscrivent parmi les outils de soin de la psychiatrie de secteur et accueillent un nombre croissant d'usagers. Quels rapports les usagers des ressources résidentielles en santé mentale instaurent-ils avec leur milieu de vie et leur quartier ? Pour répondre, un dispositif méthodologique en deux phases, composé d'une entrevue structurée et d'une carte mentale, suivies par un groupe de discussion, a été adopté dans quatre résidences de groupe de Montréal. Six aspects urbains se dégagent de l'analyse du corpus de données en tant qu'éléments essentiels à l'épanouissement des résidents en santé mentale et permettent l'élaboration de quatre critères opérationnels pour le choix des sites d'implantation des nouvelles résidences en santé mentale : les services de proximité, les transports en commun, les éléments naturels et la communauté.

Chiara Benetti, Acfas. **Le logement en santé mentale rencontre la ville : facteurs environnementaux facilitant l'appropriation de l'espace de résidence.** Avril 2021, 10 min.



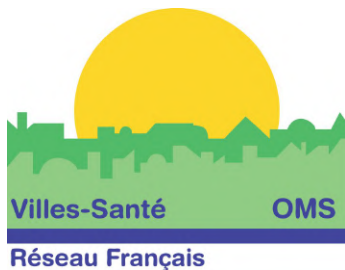
Fournir un logement à une personne qui en est dépourvue n'est pas un acte anodin, selon l'auteure. À partir d'une expérimentation visant à faciliter l'accès au logement à des ménages en situation de précarité, une lecture des différents processus psychiques à l'oeuvre chez ces sujets nous est ici proposée. Tout en s'appuyant sur les concepts d'auto-exclusion - se fondant sur le paradoxe de 's'empêcher de vivre pour vivre' - et de désobjectivation, elle partage quelques clés de compréhension des liens entre psyché et habitat. Une analyse qui rend compte des différentes fonctions de l'habitat, et de ce qu'elles induisent chez les sans-abri.

REMY Juliette. **Clinique psychosociale et fonctions de l'habitat.** JOURNAL DES PSYCHOLOGUES, 383 (2020/2021), p. 14-18.



Dans Grandeur et misère des hommes : Petit traité de dignité, Éric Fiat (2010) interroge le lecteur : « Tous les hommes sont-ils dignes, ou seulement les meilleurs d'entre eux ? La dignité est-elle intrinsèque à la personne humaine, ou bien peut-elle se perdre sous l'effet des conduites ou des situations ? » Nous pensons comme Éric Fiat que la dignité peut se perdre et que cette perte projette le sujet dans une forme de déshumanité dangereuse ; la perte de dignité n'est pas une liberté, contrairement à certaines idées basées sur l'hyperresponsabilisation du sujet moderne, seul fautif face à la déchéance et à sa misère d'homme. Si la dignité peut se perdre, elle peut aussi se retrouver. C'est là que se situe la question de ce dossier.

Collectif. **L'habitat et l'humain La dignité en partage [dossier]**. JOURNAL DES PSYCHOLOGUES, 383 (2020/2021), p. 12-46.



Le logement est un déterminant fondamental de la santé. Pour les personnes souffrant de troubles de santé mentale, la relation avec l'habitat peut devenir complexe et nécessiter un accompagnement. Cette brochure est le fruit des réflexions d'un groupe de travail de 15 Villes-Santé.

Réseau français des Villes-Santé de l'OMS. **Santé mentale et habitat**. Avril 2019. 4 p.



Cette recherche est partie d'un constat des travailleurs sociaux : l'accès au logement de personnes SDF s'accompagne souvent d'une dégradation de leur santé. Résultat de ces observations.

FURTOS Jean. **L'accompagnement au logement : importance, difficultés, risques, exigences (avoir un logement n'est pas habiter)**. RHIZOME, 51 (2014), p. 13-19.

Accompagnement au logement



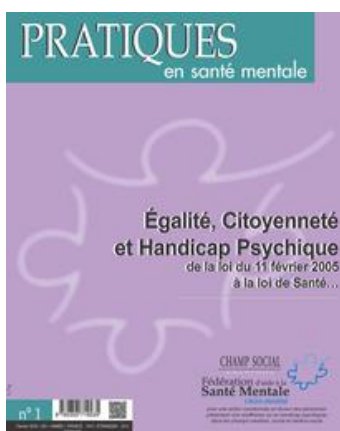
Une équipe issue de trois secteurs de psychiatrie générale, dite 'Equipe Dédiee de psychiatrie - Bailleurs sociaux' a été mise en place à titre expérimental début 2017 et reconduite en 2018 au sein du 20e arrondissement de Paris. Sur l'ensemble des situations rencontrées en plus d'un an d'existence, l'équipe a accompagné un certain nombre de sujets souffrant de schizophrénie vers les soins ou vers une reprise des soins en préservant le logement de ceux-ci et en permettant aussi l'accès à des droits dont beaucoup sont le plus souvent exclus du fait de leur maladie qui les enferment.

AMBARA Julien, NAUD Sandra, TAFFORET Nicolas, BOITEUX Catherine. **Une équipe psy dédiée au logement.** SANTE MENTALE, 228 (2018), 62-67.



Récit d'un accompagnement de 15 ans qui a permis à un patient suivi sur le 29ème secteur de psychiatrie de Paris, de vivre au plus près de sa demande : avoir un projet de vie ' qui le tient et qu'il puisse tenir '. Il a pu sortir de l'errance pour entrer dans un 'chez lui' et l'habiter. Des étayages ont été nécessaires et ils se sont co-construits dans des liens humains et thérapeutiques. Une version d'accès et de maintien au logement avec les soins d'abord.

GAUTIER Axel, MAILLARD Eric. **Une trajectoire innovante : Étapes d'un accompagnement.** PRATIQUES EN SANTE MENTALE, 3 vol 63 (2017), p. 11-13.



Vivre dans la cité est un droit auquel toute personne en souffrance psychique et/ou en situation de handicap d'origine psychique peut prétendre avec la perspective pour chacun de réaliser une « vie bonne pour soi-même ». L'exercice effectif de ce droit suppose à côté des dispositifs de soins, un maillage territorial de services d'accompagnement et d'insertion social, médico-social et professionnel suffisant.

Atelier présidé par Marie-Dominique Bénévent. **Accès, maintien et accompagnement dans le logement et le travail.** PRATIQUES EN SANTE MENTALE, 1 vol 62 (2016), p. 40-43.



Le concept de rétablissement 'recovery' est issu de mouvement d'usagers de la santé mentale aux Etats-Unis dans les années 1970. Tout d'abord minoritaire, il fonde maintenant les politiques de santé mentale de plusieurs pays. En France, il émerge au travers de programmes centrés sur la question des publics sans-abri. Cet article illustre, à partir de l'exemple du programme 'Un chez-soi d'abord', comment ce nouveau paradigme tente de modifier les pratiques professionnelles en s'appuyant sur les choix, les compétences, l'expérience des personnes usagères des services de santé mentale.

ESTECAHANDY Pascale, REVUE Paola, SENAT Marie-Laure, BILLARD Julien. **Le rétablissement. L'exemple du programme français 'Un chez-soi d'abord'**. EMPAN, 98 (2015), p. 76-81.



Analysant ses enjeux actuels à partir du poids venant du passé, nous reviendrons sur un fragment d'histoire de la problématique 'habitat et santé mentale', commencée au sein de la psychiatrie publique il y a plus de trente ans. Partant de là, nous envisagerons les dispositifs d'accompagnement vers le logement des personnes aujourd'hui requalifiées de 'vulnérables', comme une nouvelle étape de sa construction.

DERIES Béatrice. **Accompagner vers le logement en temps de vulnérabilité partagée**. RHIZOME, 51 (2014), p. 4-8.



Ne sont tracés ici succinctement que quelques-uns des axes qui peuvent contribuer à ces différents leviers de réhabilitation, qu'ils restent dans le domaine du soin comme les programmes spécifiques de psychoéducation, de remédiations cognitives ou d'entraînement aux habiletés sociales, ou qu'il s'agisse du rôle des services d'accompagnement de la personne, pour restaurer la capacité à habiter son logement, à retrouver le chemin d'une insertion professionnelle et à participer à la vie sociale et citoyenne.

ROUSSEL Céline, GIRAUD BARO Elisabeth, PASSERIEUX Christine, DEDENON Cécile, DEFRAIN Florence, BAPTISTE René, PICARD Jean-Luc, CERCLEY Evelyne, MONTRICHER Nicole, MARTINEZ Corinne. **La réhabilitation aujourd'hui : les pratiques**. PLURIELS, 96-97 (2012), p. 1-16.

Logement et rétablissement



Le rétablissement est un concept multidimensionnel, comportant à la fois des aspects objectifs (réduction des symptômes, amélioration de la santé physique et du fonctionnement de la personne) et des aspects subjectifs (espoir, estime de soi, bien-être, qualité de vie, autostigmatisation ou rétablissement personnel). Il peut être soutenu par la mise en place de pratiques orientées vers le rétablissement – c'est-à-dire porteuses d'espoir, favorisant l'autodétermination et focalisées sur les ressources préservées – et de soins de réhabilitation psychosociale.

DUBREUCQ Julien. **Quels outils thérapeutiques en faveur du rétablissement dans la schizophrénie ?** ANNALES MEDICO PSYCHOLOGIQUES, 4 vol 179 (2021), p. 363-369.



Ce dispositif, mis en place par le CH Esquirol à Limoges, permet à des personnes atteintes de troubles psychiques de (ré)apprendre à vivre en autonomie.

France 3 Nouvelle-Aquitaine. **Les appartements de coordination thérapeutique.** Janvier 2021, 3 min.



Cet article problématise les effets d'une perspective de "rétablissement" sur les pratiques d'accompagnement social, notamment dans le cadre de la politique de "logement d'abord". La préoccupation pour la santé mentale (négative comme positive) des personnes bénéficiaires de l'accompagnement est alors centrale. L'approche du rétablissement induit de s'intéresser aux capacités, savoirs, choix, désirs, volontés, droits et environnement des personnes confrontées à des difficultés. Sur notre terrain d'enquête, l'accompagnement en multiréférence, l'attention aux forces et aux compétences et l'adoption de dispositions professionnelles particulières sont alors autant de principes qui visent à redonner du pouvoir d'agir aux personnes, intervenantes ou bénéficiaires.

CHAMBON Nicolas, GILLIOT Elodie, SORBA Mathilde. **L'intervention sociale à l'épreuve d'une préoccupation pour la santé mentale. Mobilisation du rétablissement et politique de logement d'abord.** REVUE FRANCAISE DES AFFAIRES SOCIALES, 2 (2020), p. 97-116.



Le film "Chez moi ! Mes envies, mes choix, je les fais entendre", a mis en lumière la parole de personnes accompagnées par des associations APAJH du Calvados, de l'Isère, de Savoie et de Haute-Vienne. 14 personnes livrent leurs témoignages.

Fédération APAJH. "Chez moi ! Mes envies, mes choix, je les fais entendre" : Témoignages sur l'habitat inclusif. Février 2020, 15 min.



Actes des Journées de Nice.

Tables rondes sur différents sujets : accès et maintien dans le logement, rétablissement et logement, logement social accompagné en santé mentale, premiers secours en santé mentale,...

LEGUAY Denis. **Se rétablir par le logement [dossier]**. PRATIQUES EN SANTE MENTALE, 2 vol 66 (2020), p. 4-55



L'appellation de société inclusive revêt des aspects divers et pluriels ; d'aucuns pourraient penser à la qualifier de phénomène de mode. Il s'agit pourtant de modifier la société afin de la rendre plus accueillante et construite autour du bien vivre ensemble, afin d'accepter et de comprendre l'autre dans sa singularité. C'est un véritable défi que de mettre en oeuvre ces transformations pour aboutir à un tel objectif cohésif. Dans toutes les strates de notre société naissent des initiatives, des expérimentations mais également des groupes de réflexion. Cette mouvance est portée par des instances étatiques ou associatives. Au niveau mondial, l'Organisation des Nations unies préconise à la France des réformes en profondeur pour parvenir au décloisonnement et faire bénéficier à toutes les personnes en situation de handicap des services accessibles et inclusifs.

MARCHI Michèle, SIMZAC Anne-Bérénice, VOUILLOT Simon, BERTHIOT Gérard, THOMAS Marc, HINGREZ Emeline, PERRIN Manuelle, RIZK Yves. **Une société plus inclusive [dossier]**. AIDE SOIGNANTE, 215 (2020), p. 09-21.

Demain,
Je pourrai choisir
d'habiter avec vous !

Denis PIVETEAU
Jacques WOLFROM

juin 2020

M. Denis Piveteau et M. Jacques Wolfrom remettent au Gouvernement leurs recommandations pour accélérer le développement d'un nouveau modèle d'habitat accompagné, partagé, et inséré dans la vie locale pour les personnes handicapées ou âgées ayant besoin d'être soutenues dans leur projet d'autonomie.

PIVETEAU Denis, WOLFROM Jacques. « **Demain, je pourrai choisir d'habiter avec vous!** ». 2020, 276 p.



Depuis plusieurs années, les questions d'habitat, d'accès et de maintien dans un logement des personnes souffrant de troubles psychiques sont des problématiques qui ont mobilisé, de manière significative, de nombreux acteurs sur la ville de Marseille.

Pourtant, malgré l'implication importante des partenaires, la situation reste complexe et les dispositifs mis en place sont saturés. Même si la mobilisation et le rayonnement des acteurs représentent un atout par la construction d'un réseau compétent, elle soulève cependant la question de l'organisation d'un tel réseau, capable de répondre aux besoins des patients/citoyens dans la construction de leur parcours de vie. C'est dans ce contexte de reconnaissance des personnes concernées n'ayant pas accès à un logement autonome et accompagné, que le GCSMS-Coordination marseillaise en santé mentale et habitat a pu voir le jour.

TESTART Dominique, PLAIS RICHARD Laure. **Principes de coopération interdisciplinaire : la coordination marseillaise santé mentale et habitat. Présentation du projet de constitution du groupement de coopération sociale et médico sociale. Coordination Marseillaise en Santé Mentale et Habitat.** PRATIQUES EN SANTE MENTALE, 2 vol 66 (2020), p. 14-19



Il est temps d'envisager l'habitat des citoyens en situation de handicap comme un enjeu pour tous les lieux de vie existants ou nouvellement créés pour leur permettre de : s'y sentir "chez eux", par l'existence d'espaces privés ; pouvoir choisir leurs activités et leur rythme de vie ; être immergé le plus possible dans la vie sociale ordinaire ; participer et contribuer à la vie de la Cité ; s'approprier leur environnement ; bénéficier d'un accompagnement adapté. Le "chez soi" et les services indispensables à l'accompagnement des personnes en situation de handicap ne doivent plus passer par une mise à l'écart (même protectrice !), mais par une solidarité insérée dans le droit commun et la vie dans la cité. Il ne s'agit pas de déconstruire ce qui existe par une "désinstitutionnalisation" brutale, mais de faire évoluer tous les lieux de vie.

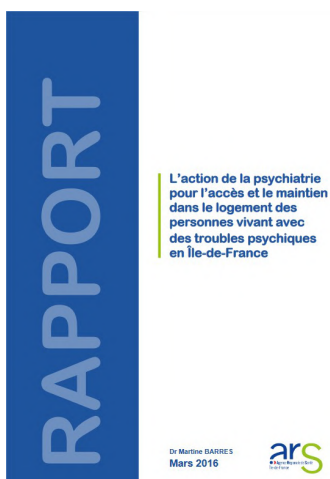
Collectif. **Manifeste "Habiter ensemble, chez soi et dans la cité"**. 2019, 12 p.

Consultez également **la synthèse du manifeste**.

3 bretagne

Dans le centre de Rennes, de jeunes adultes ayant un handicap intellectuel vivent plusieurs jours par semaine dans des studios loués par l'association AGIR. Lancé en 2006, cette initiative a pour objectif de les aider à devenir autonome, pour accéder ensuite à un logement en milieu "ordinaire".

France 3 Bretagne. **Handicap : au cœur de Rennes, des logements pour apprendre à devenir autonome**. Février 2018, 5 min.



L'ARS Île-de-France vient de publier un rapport sur l'intervention des équipes de psychiatrie pour l'accès et le maintien dans le logement des patients atteints de troubles psychiques. Celui-ci fait état de la pluralité des actions menées dans la région et souligne l'importance du logement dans la reconstruction de ces patients. Il constitue une base de travail pour les réflexions à venir autour des projets territoriaux de santé mentale.

BARRES Martine. **L'action de la psychiatrie pour l'accès et le maintien dans le logement des personnes vivant avec des troubles psychiques en Île-de-France**. Paris : Agence régionale de santé Ile-de-France; 2016.

Logement et maladie psychique



Dans la perspective de l'objectif de neutralité carbone d'ici 2050, le programme SARE vise à massifier les travaux de rénovation performante des bâtiments pour les particuliers et les professionnels (artisans, commerçants ...) par la mise en œuvre d'actions d'information et d'accompagnement sur tout le territoire. Il s'articule avec la stratégie de déploiement du réseau France Rénov', qui constitue l'un des principaux leviers de mobilisation et d'accompagnement des citoyens dans la rénovation de leur habitat.

ADEME. **SARE – Service d'accompagnement à la rénovation énergétique.** [Consulté le 16 juin 2022]



Ce webinaire, destiné aux professionnels de la santé, de l'environnement et du social, était proposé dans le cadre du PRSE 3 et financé par l'ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur. Il a réuni 160 participants lors des diffusions en direct sur Internet.

CRES PACA. **Webinaire sur le Domiscore ou "score santé de l'habitat".** Novembre 2021, 33 min.



Le point de vue sur les enjeux de voisinage des personnes souffrant d'un trouble psychique et vivant en milieu ordinaire a été peu étudié dans la littérature internationale. Dans l'étude actuelle, l'analyse d'entretiens semi-directifs auprès de 30 personnes avec un trouble psychique sévère et vivant dans un logement social ont permis d'identifier quatre thèmes principaux concernant la façon de voisiner [1] :

- 1) la nécessité de maintenir une distance relationnelle ;
- 2) la pratique ponctuelle de l'entraide ;
- 3) la pratique de « petites relations » pour entretenir un lien quotidien ;
- 4) la gestion des moments où les troubles de la santé mentale peuvent impacter sur la relation de voisinage.

L'étude montre combien les personnes concernées par des troubles psychiques sont acteurs, parmi les voisins, de leur vie en logement collectif.

TROISOEUFs Aurélien. **Voisiner et santé mentale : l'art de la distance relationnelle.** INFORMATION PSYCHIATRIQUE, 7 vol 97 (2021), p. 573-579.



Les personnes souffrant de troubles psychiques ont de très grandes difficultés à trouver un logement où elles se sentent en sécurité et où elles peuvent vivre en harmonie avec leur environnement. Les parents et proches sont souvent démunis. Un logement avec un accompagnement adapté et un projet de vie élaboré avec le bénéficiaire participant au rétablissement, à l'autonomie et à l'intégration dans la cité des personnes souffrant de troubles psychiques. Le bénéficiaire peut ainsi faire sa vie malgré sa maladie. Différentes solutions existent et nécessitent le soutien actif de toutes les parties prenantes dont, en premier lieu, les élus, les bailleurs sociaux. Plusieurs projets de résidences accueil ont ainsi émergé dans le département de l'Hérault grâce à la mobilisation de l'association Espoir Hérault.

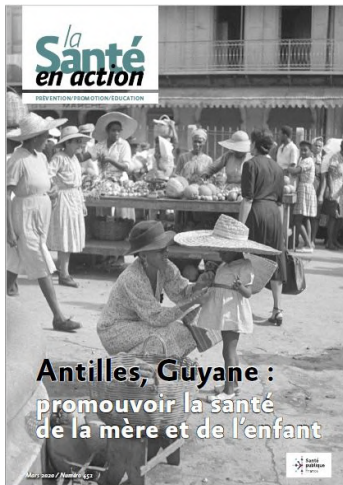
LEMOINE Bernard. **Un toit, un accompagnement adapté pour le rétablissement.** PRATIQUES EN SANTE MENTALE, 2 vol 66 (2020), p. 22-26



Dans les schizophrénies, habiter ne va pas de soi. L'accompagnement au logement est donc déterminant pour le maintien des patients dans la communauté. Cet accompagnement parfois difficile et infructueux doit être considéré à la lumière d'une clinique de l'habiter, pour penser l'inscription dans un 'chez soi'. Par ailleurs, face aux retentissements de la maladie sur le fonctionnement quotidien, les soignants peuvent s'appuyer sur les outils de la réhabilitation psychosociale, en particulier ceux de la remédiation cognitive.

LOLIVIER Isabelle. **Schizophrénie : habiter un logement ? [Dossier].** SANTE MENTALE, 228 (2018), p. 27-87.

Le programme « Un chez soi d'abord »



Lancé en 2011 par l'État, le programme **Un chez-soi d'abord** est novateur à plusieurs titres. D'une part, il vise à expérimenter une nouvelle modalité de prise en charge des personnes sans-abri en s'appuyant sur des stratégies jusque-là minoritaires dans le champ de l'action sociale et sanitaire française, et d'autre part, il a pour ambition de permettre ensuite son déploiement en apportant aux décideurs publics la preuve de son efficacité.

ESTECAHANDY Pascale. 'Un chez soi d'abord' : accompagner les personnes sans abri vers et dans leur logement. *SANTÉ EN ACTION*, 451 (2020), p. 46-51.



Ce rapport propose une exploration du monde des appartements accompagnés dans le champ de la santé mentale en France. Par ce terme nous caractérisons une série de services mettant à disposition de personnes souffrant de troubles psychiatriques graves des appartements qu'ils leur louent en même temps qu'ils leur proposent un accompagnement médico-social. Ces services sont des appartements associatifs à visée thérapeutique animés par les équipes de secteur, des services à caractère social oeuvrant dans le champ de la grande précarité comme ceux de l'expérimentation « un chez soi d'abord » ou encore des appartements gérés par des associations à caractère social ou médico-social.

HENCKES Nicolas, QUINTIN Anne, AZEVEDO Marcos. **Loger et Soigner. : Une sociologie d'un dispositif médico-social: les appartements accompagnés en santé mentale.** Paris : Cermes; 2018.



Le programme « Un chez-soi d'abord » vise à expérimenter une prise en charge nouvelle pour les personnes sans-abri atteintes de problèmes mentaux sévères, en leur proposant un accès direct à un logement ordinaire et durable, moyennant un accompagnement intensif, à la fois social et sanitaire.

Dihal. **Plaquette "Un chez-soi d'abord"**. 2014, 4 p.

Légifrance

Le service public de la diffusion du droit

S'inspirant de pratiques innovantes mises en place aux États-Unis d'Amérique et au Canada, et se référant au concept de rétablissement (« recovery oriented care »), l'expérimentation du dispositif « Un chez-soi d'abord », engagée au bénéfice de personnes sans chez-soi présentant une ou des pathologies mentales sévères consiste à définir les conditions permettant à ces personnes d'accéder à un logement, à des droits (couverture sociale, ressources, prestations), à des soins efficaces afin de développer leur autonomie et leur intégration dans la communauté. Elle vise également à faire évoluer les attitudes et pratiques des professionnels sanitaires et sociaux pour accueillir, orienter et prendre en charge les publics concernés par l'expérimentation.

Arrêté du 6 décembre 2013 modifiant l'arrêté du 11 avril 2011 portant agrément d'une expérimentation d'actions médico-sociales « Un chez-soi d'abord » en faveur de personnes en situation de précarité. JOURNAL OFFICIEL, 289 (2013-12-13).



Une journée ordinaire racontée en image par l'équipe du programme expérimental du "1 chez soi d'abord" à Marseille.

Collectif. **1 journée ordinaire au 1 Chez Soi d'abord.** Juin 2013, 4 min.


**MINISTÈRE
 DE LA COHÉSION
 DES TERRITOIRES
 ET DES RELATIONS
 AVEC LES COLLECTIVITÉS
 TERRITORIALES**

Le programme expérimental "Un chez soi d'abord" apporte de nouvelles réponses pour l'accès au logement et aux soins des personnes sans-abri, sans domicile fixe (SDF) souffrant de troubles psychiques sévères et/ou victimes d'addictions. Ce film présente le programme de recherche "un chez-soi d'abord", six mois après son démarrage dans trois des quatre villes où il est expérimenté : le Grand Lille, Toulouse et Marseille.

Ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales. **Un chez-soi d'abord, saison 1 programme expérimental de l'Etat en faveur personnes sans-abris, SDF.** Février 2012, 27 min.

Sources

[SantéPsy](#), [Prisme](#), [HAL](#), [Cairn](#), [Sciences direct](#),
[Google scholar](#), [Persée](#)

Réalisation effectuée dans le cadre d'Ascodocpsy par

Laure Alexandre-Duband, CH la Chartreuse
Nathalie Berriau, équipe de coordination Ascodocpsy
Magali Bertaux, Institut MGEN la Verrière
Sandrine Loreaud, Centre Psychothérapique de l'Ain
Sylvie Pariss, CH de Ravenel
Catherine Roux-Baillet, CH Buëch-Durance

Mise en page

Céline Girard, équipe de coordination Ascodocpsy

Ascodocpsy - Juin 2022

Vous êtes libre de reproduire, distribuer
et communiquer ce document, selon les conditions
suivantes : Paternité (vous devez citer Ascodocpsy comme
auteur original) - Pas d'utilisation commerciale - Pas de
modification

